



Montreuil, le 26 février 2026

RÉSULTATS 2025 GROUPE SNCF

LES CHEMINOTS ET LES USAGERS DANS TOUT ÇA ?

Avec un chiffre d'affaires de 43 milliards d'euros et un résultat net de 1,8 milliard d'euros, ces résultats confirment le virage « tout business » de la SNCF et le désengagement de l'État, portés le dogme de la concurrence.

Les cheminots et les usagers ne doivent pas payer ces choix politiques de casse du service public SNCF.

La SNCF, outil public, multiplie des plans de productivité aboutissant à la réduction de la maintenance et d'investissements, à l'affaiblissement des capacités industrielles, et en sacrifiant sur l'autel de la rentabilité les droits des cheminots et les conditions de transport des usagers.

La CGT considère qu'il faut répondre aux besoins de la population, aux exigences du service public et à l'amélioration des conditions de travail des cheminots.

L'ÉTAT SE DÉENGAGE, LES CHEMINOTS ET LES USAGERS EN PAYENT LE PRIX !

La SNCF continue de participer de manière importante au financement de la régénération du réseau ferroviaire à travers le Fonds de concours. En 2025, c'est ainsi 1,6 milliard d'euros qui ont été affectés à ce dernier (1,7 milliard en 2024).

C'est donc le produit du travail des cheminots qui vient assurer le financement de la régénération du réseau ferré national, propriété de l'État, dans un marché que le Gouvernement a décidé d'ouvrir à la concurrence !

Alors que la fréquentation des trains explose, ce sont des moyens qui manqueront à la SNCF pour mieux assurer ses missions, améliorer la qualité de service vis-à-vis des usagers et répondre aux fortes attentes d'amélioration des conditions de travail et sociales des cheminots !

LA CONCURRENCE ÇA COÛTE CHER !

Pour les contribuables, elle génère des coûts supplémentaires aux collectivités par :

- Le transfert de la maintenance des lignes aux régions ;
- La création de Sociétés Publiques Locales pour gérer le matériel roulant et sa maintenance ;
- La création d'ateliers de maintenance neufs pour chaque lot TER ;
- Le remboursement des candidats non retenus dans le cadre des appels d'offres ;
- La privatisation de Fret SNCF qui a versé des centaines de milliers de camions sur nos routes. La congestion routière, la hausse des maladies dues aux particules fines, et la dégradation des infrastructures routière coûtent 115 milliards d'euros/an à la collectivité nationale, soit 5,5 % du PIB français.



Pour les usagers du train, c'est :

- La fermeture de lignes, de gares, de guichets et de dessertes dites non rentables,
- La hausse des abonnements et tarifs TGV, y compris low-cost (OUIGO +75 % d'augmentation du prix moyen) et la mise en place d'une véritable jungle tarifaire,
- La dégradation des conditions de transport par l'éclatement du système ferroviaire.

Pour les cheminotes et les cheminots c'est :

- La démultiplication de restructurations violentes entraînant un profond mal-être ;
- L'exacerbation de la polyvalence des métiers ;
- La baisse du niveau de formation entraînant une perte de savoirs et savoir-faire ;
- La dégradation générale des conditions de travail.

IL Y A URGENCE À CHANGER DE TRAJECTOIRE !

La concurrence repose sur le dumping social, provoquant une dégradation des conditions sociales, de vie et de travail pour les cheminots, ce pourquoi nous luttons pour maintenir et gagner des droits nouveaux pour tous les cheminots.

À l'heure où les enjeux environnementaux sont au cœur du débat public, rien ne pourra se faire sans des financements à la hauteur de telles ambitions.

Pour la Fédération CGT des Cheminots, il est impératif de sortir du dogme de la concurrence, de la seule logique de profit et de revenir à une entreprise unique, publique et intégrée : la SNCF.

L'État doit reprendre son rôle stratège en termes d'aménagement du territoire, notamment en abandonnant sa stratégie de désengagement du système ferroviaire français.

LA FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS REVENDIQUE :

- Le Développement du Service Public SNCF sur l'ensemble du territoire afin de répondre aux besoins des populations.
- Une loi pluriannuelle de financement des infrastructures ferroviaires permettant d'assurer des ressources pérennes comme la TICPE et les revenus des autoroutes, fléchés vers le mode ferroviaire.
- Des garanties sociales de haut niveau, et communes à tous les cheminots, par la création d'un Nouveau Statut du Travail Cheminot.

